

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2018-013

Date de convocation : **15 mars 2018**

Nombre de délégués en exercice : **26**
Nombre de membres présents : **20**
Nombre de membres votants : **20**

L'an deux mille dix-huit, le **26 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, VIRET, BLOUIN, MARTIN, PERRAUD, ANTOINE, CHANA, MICHEL, BESSEY, JASSERAND, CARRET, PEDRO, JARICOT, FONTES, JARICOT, BALAN, BAYARD, LHOPITAL.

MMES ARDOUIN, BERTHOLAT

Excusé(e)s : M. ANDREYS

Objet : BUREAU : Désignation d'un secrétaire adjoint en remplacement de M. Piegay

Monsieur le Président explique que le Bureau, désigné lors du Comité du 26 mai 2014, est composé comme suit :

- Président : Daniel JULLIEN
- 1^{er} Vice-Président : Alain CARRET
- 2^{ème} Vice-Président : Paul ANDREYS
- 3^{ème} Vice-Président : Dominique VIRET
- Secrétaire : Brigitte BERTHOLAT
- Secrétaire-Adjoint : Joël PIEGAY

La métropole de Lyon n'étant plus membre du SIDESOL depuis le 1^{er} janvier 2018, M. Piegay, qui était délégué par la Métropole ne siège plus au Comité du SIDESOL et doit être remplacé au sein du Bureau.

Monsieur Daniel JULLIEN fait un appel de candidature et fait procéder à l'élection du Secrétaire-Adjoint.

En application de l'article 2121-21 du CGCT et vote à l'unanimité, le Comité Syndical décide de ne pas procéder au scrutin secret

- Nombre de votants : 20
- abstention : 1
- M. Armand ANTOINE : 19

Monsieur **Armand ANTOINE** est élu Secrétaire-Adjoint avec 19 voix.

M. Le Président énumère la composition du nouveau Bureau :

- Président : Daniel JULLIEN
- 1^{er} Vice-Président : Alain CARRET
- 2^{ème} Vice-Président : Paul ANDREYS
- 3^{ème} Vice-Président : Dominique VIRET
- Secrétaire : Brigitte BERTHOLAT
- Secrétaire-Adjoint : Armand ANTOINE

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

* **DESIGNE** M. Armand ANTOINE comme secrétaire adjoint au sein du Bureau.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

